

Prêtres, paroisses, mouvements ecclésiaux

Rencontre avec un groupe de prêtres Pallottini

15 septembre 2008

Mgr Miguel Delgado Galindo
Sous-secrétaire
Conseil Pontifical pour les Laïcs

1. Introduction

Je voudrais commencer cette rencontre au siège du Conseil Pontifical pour les Laïcs en saluant chacun d'entre vous, prêtres Pallottini, qui exercez votre ministère pastoral dans différentes paroisses de tous les continents. Vous avez voulu insérer ce rendez-vous d'aujourd'hui dans le contexte d'une rencontre internationale de formation organisée par le Secrétariat général pour l'apostolat, organe auxiliaire du Conseil général de votre Société, dans le but d'approfondir ultérieurement la vie des réalités paroissiales animée par l'expérience de la spiritualité reçue par votre fondateur, saint Vincenzo Pallotti (1795-1850), une spiritualité qui s'exprime de façon visible dans l'Union de l'Apostolat Catholique, une association internationale de fidèles érigée, comme vous le savez, en 2003 par ce Dicastère.

Pour être sincère avec vous, je dois vous avouer qu'en ce moment j'ai l'impression d'être un marchand qui essaye de vendre du miel à des apiculteurs. Je suis sûr que vous avez déjà une vaste expérience d'activité

paroissiale, et que vous seriez parfaitement en mesure de fournir d'intéressantes réflexions sur le thème qui nous occupe aujourd'hui, des réflexions qui seraient certainement très enrichissantes pour vous et moi. Par ailleurs vous êtes des prêtres qui jouissent d'un charisme particulier qui nourrit quotidiennement votre vie spirituelle et donc aussi tout votre ministère dans l'Église.

Quoi qu'il en soit, j'essaierai dans mon intervention de situer le mieux possible le sujet afin de susciter aussi votre réflexion personnelle et votre participation au dialogue qui suivra.

Comme vous le savez, la paroisse a été le sujet spécifique des deux dernières Assemblées plénières de ce Dicastère, qui ont eu lieu à Rome en 2004 et en 2006, et dont les Actes ont été publiés et sont maintenant à votre disposition. Je suis sûr que vous pourrez trouver dans ces textes des éléments qui seront certainement utiles à vos recherches personnelles et collectives sur ce thème, en vue du travail pastoral que vous poursuivrez dans les paroisses.

Repenser la paroisse afin de redécouvrir son vrai visage pourrait nous amener à la conclusion que nous nous trouvons devant une réalité ecclésiale *semper renovanda*, c'est-à-dire qui a besoin d'un renouvellement constant. Du reste, une telle situation ne doit pas nous étonner. À l'occasion de la dernière Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les Laïcs, le pape Benoît XVI affirmait: « Le renouveau souhaité de la paroisse ne peut pas, par conséquent, naître uniquement d'initiatives pastorales, même si elles sont utiles et opportunes, ni encore moins de programmes élaborés de façon uniquement théorique. En s'inspirant du modèle apostolique, comme il apparaît dans les Actes des Apôtres, la paroisse "se retrouve" elle-même dans la rencontre avec le Christ, en particulier dans l'Eucharistie. Nourrie du pain eucharistique, elle croît dans la communion catholique, elle avance en pleine fidélité au

Magistère et elle est toujours attentive à accueillir et à discerner les divers charismes que le Seigneur suscite dans le Peuple de Dieu »¹.

Je désire clarifier tout de suite que par le mot paroisse nous n'entendons pas seulement une certaine structure ecclésiale plus ou moins proche des besoins spirituels des fidèles (l'écoute de la parole de Dieu et les sacrements), dotée d'un ensemble d'organismes (conseil pastoral, conseil économique etc.), et de divers services pastoraux (catéchèses, ministères non ordonnés, secours catholique etc.) qui la composent intérieurement. Une telle vision serait plutôt réductrice et pourrait conduire à une conception du renouvellement de la paroisse comme la transformation de son organisation et, surtout cela risquerait d'offusquer sa signification plus authentique qui est celle d'être essentiellement une *communauté de fidèles* constituée de façon stable au sein d'une Église locale, et confiée aux mains d'un *curé* qui assure la charge pastorale tel un berger (*SC*, 42; *CIC*, can. 515 § 1; *CCEO*, can. 279). Le décret conciliaire *Apostolicam Actuositatem* sur l'apostolat des laïcs, définit la paroisse comme «une cellule du diocèse» (*AA*, 10/c), du fait qu'elle représente la composante pastorale élémentaire de l'Église locale. Par conséquent, la paroisse ne peut pas être définie seulement par ses éléments structurels, mais aussi par les personnes qui la composent: la *communauté des fidèles* (« une "famille" de familles chrétiennes », pour reprendre les mots de Benoît XVI)² avec son *curé*.

Une première conclusion que nous pouvons tirer de cela est que le véritable renouvellement de la paroisse ne réside pas dans le changement de ses structures, même si cela est nécessaire avec le passage du temps, mais dans le renouvellement, dans la conversion du

¹ *Discours aux participants à l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les Laïcs*, 22 septembre 2006, "L'Osservatore Romano" (ed. française), 3 octobre 2006, p. 4.

² *Ibid.*

cœur - pourrions-nous dire - des fidèles qui la composent. Nous traiterons ici l'argument de la figure du curé, dans la mesure où celui-ci exerce, comme vous le savez bien, un rôle essentiel dans la paroisse.

2. Vivre le sacerdoce d'une façon charismatique

S'adressant aux participants du Congrès mondial des mouvements ecclésiaux, convoqué à Rome par le Conseil Pontifical pour les Laïcs en mai 1998, l'alors cardinal Joseph Ratzinger voulu parler de la nécessité de dépasser la "contraposition dualistique" entre la dimension institutionnelle et celle charismatique pour décrire la réalité de l'Église. Celle-ci est structurée de manière stable par le sacrement de l'Ordre qui, justement parce que c'est un sacrement, trouve son origine ultime dans l'appel que Dieu adresse à une personne déterminée et à sa réponse libre pour accueillir la vocation à devenir ministre sacré. Les vocations au sacerdoce, nous le savons bien, ne peuvent pas être "créées" par l'Église de la même manière qu'un gouvernement crée un certain nombre de postes de travail de fonctionnaires parce que, justement, les vocations sont toujours un don de Dieu qu'il faut demander avec constance.

Dans cette perspective, le cardinal Ratzinger affirmait que le ministère sacré doit être compris et vécu d'une façon charismatique. Le prêtre doit être un *homo spiritualis*, qui se laisse guider par l'Esprit Saint,³ et il ajoutait: « là où le ministère sacré est vécu d'une manière pneumatique et charismatique, il n'y a pas de rigidité institutionnelle mais une ouverture intérieure au charisme, l'art de ressentir intérieurement l'Esprit Saint et son action. Le charisme peut alors aussi reconnaître dans

³ Cf. J. RATZINGER, *Les mouvements ecclésiaux et leur lieu théologique, Don de l'Esprit. Espérance pour les hommes*, Nouan-le-Fuzelier 1999, p.30.

l'homme du ministère sa propre origine, et des chemins fructueux de collaboration trouvés par le discernement des esprits ».⁴

En poursuivant sur ces considérations du cardinal Ratzinger, nous pouvons affirmer que la tâche d'un curé ne consiste pas seulement dans l'exercice d'un rôle fonctionnel, c'est-à-dire dans ce cas, dans la distribution de la meilleure façon possible des biens spirituels de l'Église, en particulier de la parole de Dieu et des sacrements, et dans l'accomplissement de quelques formalités bureaucratiques liées à la vie de la paroisse. Un prêtre qui concevrait ainsi sa tâche dans l'Église aurait oublié le sens le plus profond de son existence en tant qu'homme appelé, consacré et envoyé par l'Esprit même du Seigneur.

Dans votre expérience pastorale vous aurez certainement rencontré des curés et des vicaires paroissiaux en général favorablement prédisposés envers les nouvelles réalités ecclésiales, parmi lesquelles figurent les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles; et d'autres avec des attitudes plus ou moins réservées à leur égard. J'estime qu'il ne s'agit pas là d'une simple question de caractère personnel, c'est-à-dire d'un tempérament plus ou moins accueillant, ou d'une mentalité plus ouverte (*open mind*) en raison de l'âge, ou de la qualité de la formation reçue au séminaire, de l'expérience acquise durant les années de pratique du ministère sacerdotal, etc. À mon avis, il s'agit-là plutôt d'une manifestation de la façon dont un prêtre vit plus ou moins de manière charismatique sa propre vocation au ministère sacré, et jusqu'ou il est ouvert à l'Esprit, c'est-à-dire dans quelle mesure il est devenu un *homo spiritualis*. Par ailleurs il est important de ne pas perdre de vue le fait que les nouvelles réalités ecclésiales sont de véritables irruptions de

⁴ *Ibid.*, p. 20.

l'Esprit Saint, qui agit à l'intérieur de la dynamique de l'histoire de l'Église en répandant continuellement ses dons au profit de tous les fidèles.

3. La prière dans la vie spirituelle du prêtre: « Dieu est la première priorité » (Benoît XVI)

Arrivés à ce stade, il convient de faire le point sur la prière dans la vie spirituelle du prêtre. Le 15 juin 2008, en rencontrant le clergé, les diacres et les séminaristes réunis dans la cathédrale de Saint Laurent de Brindisi, le pape s'adressa aux prêtres en ces termes: « Chers frères prêtres, pour que votre foi soit forte et vigoureuse, il convient, comme vous le savez, de la nourrir par une prière assidue. Soyez donc des modèles de prière, devenez des maîtres de prière. Que vos journées soient rythmées par des temps de prière, durant lesquels, suivant le modèle de Jésus, vous vous entretenez dans un dialogue régénérateur avec le Père. Je sais qu'il n'est pas facile de rester fidèles à ces rendez-vous quotidiens avec le Seigneur, surtout de nos jours où le rythme de la vie est plus frénétique et où les occupations nous absorbent dans une mesure toujours plus grande. Nous devons cependant nous convaincre: le moment de la prière est le plus important dans la vie du prêtre, celui où la grâce divine agit avec le plus d'efficacité, en rendant son ministère fécond. Prier est le premier service à rendre à la communauté. Aussi, les moments de prière doivent-ils avoir dans notre vie une vraie priorité. Je sais que beaucoup de choses nous pressent: en ce qui me concerne une audience, une documentation à étudier, une rencontre ou autre chose encore. Mais si nous ne sommes pas intérieurement en communion avec Dieu nous ne pouvons rien donner et encore moins aux autres. Aussi Dieu

est-il la première priorité. Nous devons toujours réserver le temps nécessaire pour être en communion de prière avec Notre Seigneur »⁵.

Il m'a semblé important de reporter ici cette citation du pape car elle contient une grande leçon pour nous tous, prêtres de Jésus Christ. Le pape est bien conscient des nombreuses tâches qui remplissent la vie d'un ministre ordonné. Il se trouve lui-même dans la même condition, en tant que pasteur de l'Église universelle. Mais justement parce que nous revêtons ce divin ministère nous avons besoin de la prière. C'est justement dans le dialogue avec Dieu, dans la méditation de sa Parole, que nous pouvons puiser les forces nécessaires pour accomplir un travail pastoral intense avec une réelle efficacité. En effet, personne ne peut donner ce qu'il n'a pas.

À ce propos, le cardinal Ratzinger avait écrit: « Au cours des dernières décennies, l'intériorité a été soupçonnée d'être intimiste et réservée à la vie privée. Or, le ministère sans intériorité devient un activisme vide. L'échec de nombre de prêtres qui avaient commencé leur tâche avec beaucoup d'idéalisme, repose en fin de compte sur cette suspicion de l'intériorité. Le temps accordé à Dieu, à ma propre présence intérieure devant lui, est une priorité pastorale égale à toutes les autres priorités, et même supérieure à elles à certains égards. Elle n'est pas un fardeau supplémentaire, mais la respiration de l'âme, sans laquelle nous perdons forcément le souffle - le souffle spirituel, le souffle de l'Esprit Saint en nous. [...] la manière fondamentale de se reposer de l'action et de réapprendre à l'aimer, c'est la recherche intérieure de la face de Dieu qui nous rend toujours de nouveau la joie pour Dieu »⁶.

La prière, qu'elle soit communautaire ou personnelle, est le premier devoir pastoral du prêtre et cela nous ne pouvons pas l'oublier car c'est

⁵ "L'Osservatore Romano" (ed. française), 17 juin 2008, p. 3.

⁶ J. RATZINGER, *Faire route avec Dieu*, Les Plans sur Bex 2003, p. 158.

aussi la première finalité de la vocation apostolique: « Il en institua Douze pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher... » (Mc 3, 14-15). Pour reprendre les paroles que la Liturgie de la Messe nous fait adresser au Père, nous prêtres sommes appelés à « *astare coram te et tibi ministrare* »⁷.

Il y a quelques semaines, lors de la mémoire liturgique de saint Jean-Marie Vianney (1786-1859), nous avons lu dans l'Office divin un bel extrait de son *Catéchisme sur la prière* que je voudrais offrir à votre considération: « Écoutez: quand j'étais curé de Bresse, devant pour un certain temps substituer mes confrères, presque tous malades, je me suis souvent trouvé à devoir parcourir de longs trajets; alors je priais le bon Dieu, et le temps, soyez en certains, ne me semblait jamais long »⁸. Ce témoignage important du Curé d'Ars peut illuminer notre ministère. Les difficultés que celui-ci a dû surmonter sont beaucoup plus importantes que celles que la plupart d'entre nous doivent affronter quotidiennement. Mais, avant tout, ce témoignage est celui d'un prêtre saint.

4. Aspects du rapport entre le prêtre et les mouvements ecclésiaux à l'intérieur de la communauté paroissiale

En tant que prêtres engagés dans la pastorale des paroisses, vous êtes témoins de la présence des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles dans la vie paroissiale. Il s'agit de fidèles laïcs qui vivent un charisme déterminé qui comporte un engagement de vie

⁷ *Missel Romain*, Prière eucharistique II.

⁸ *Bréviaire Romain*, Office des Lectures, 4 août.

chrétienne en vue de la sainteté et de l'action missionnaire dans l'Église, selon des modalités spécifiques. Je me réfère évidemment aux réalités ecclésiales sur lesquelles l'autorité ecclésiastique (évêque diocésain, conférence épiscopale, Saint-Siège) a déjà effectué son propre discernement et a exprimé un jugement positif, un jugement rendu public dans tout le diocèse grâce à la reconnaissance formelle qui est normalement concédée dans ces cas là. Mais une question peut se faire jour: Comment nous comporter envers eux ? Que faire, en tant que curés, pour ces fidèles ? En général les rapports avec eux résultent assez faciles, mais parfois certaines difficultés peuvent surgir. La présence de ces réalités est vraiment un don, ou devient-elle un poids qui dérange les projets de la paroisse ? Ces questions et d'autres semblables sont celles que vous vous posez quotidiennement, ou qui vous sont présentées par d'autres curés lors de moments de dialogues ou d'échange d'expériences. Je dois admettre qu'il n'existe pas de réponses uniques et valables pour toutes les situations; les réponses dépendent certainement de la situation pastorale de chaque paroisse. Toutefois, nous pouvons essayer de trouver quelques éléments qui nous aident à tirer les bonnes conclusions. De cela dépend en bonne partie l'avenir de la nouvelle évangélisation.

En premier lieu, je dirais que le prêtre doit toujours être une personne qui cultive un rapport ouvert, généreux et disponible envers tous les paroissiens (et ceux qui appartiennent à des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles en sont aussi !), qui va vers ces fidèles avec une attitude respectueuse, de sincère appréciation pour ces réalités ecclésiales et pour leur membres. Il est difficile évidemment qu'un curé puisse devenir un fin connaisseur des charismes de toutes les nouvelles réalités ecclésiales qui existent en ce moment, et on ne peut pas non plus lui demander d'appuyer personnellement toutes leurs propositions formatives et d'évangélisation. Ce qu'il pourra faire éventuellement est de s'informer pour mieux connaître la spiritualité des

réalités associatives auxquelles appartiennent certains de ses paroissiens, du moins dans les grandes lignes; ce serait un beau geste qui montrerait l'intérêt et l'attention envers ces derniers. Dans tous les cas il est souhaitable que le curé soit proche de ces paroissiens, qu'il les écoute, qu'il les prenne en considération, en définitive qu'il se comporte envers eux comme un père. À ce propos, dans l'encyclique *Redemptoris Missio*, le bienheureux Jean-Paul II encourageait les mouvements ecclésiaux à s'insérer avec humilité dans la vie des Églises locales, et aussi à se faire accueillir avec cordialité par les Évêques et les prêtres dans les différentes structures diocésaines et paroissiales⁹. Plus récemment, Benoît XVI demandait à un groupe d'évêques allemands « d'aller au devant des Mouvements avec beaucoup d'amour »¹⁰.

Cette démarche du prêtre devrait favoriser le développement de la vie paroissiale et aussi des projet pastoraux dans lesquels celle-ci est engagée. Si les paroissiens (qu'ils ne participent à la vie d'aucune réalité associative en particulier, ou qu'ils fassent partie des mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles) se connaissent vraiment entre eux, ils peuvent coopérer à l'apostolat pour lequel toute la paroisse est engagée, en créant de bonnes synergies qui donneront certainement des résultats positifs.

Dans son rapport avec les mouvements ecclésiaux présents au sein de la paroisse, le curé devra éviter à tout prix l'attitude - pour ainsi dire - du "gendarme", c'est-à-dire l'attitude de celui qui a pour but essentiel de diriger le "trafic" de la vie paroissiale, afin que tous puissent circuler le mieux possible, en évitant les "collisions" entre fidèles. Le curé n'est pas un personnage qui se situe en dehors de ce "trafic", au contraire il est

⁹ JEAN-PAUL II, Encyclique *Redemptoris Missio*, n. 72/a.

¹⁰ *Discours au deuxième groupe d'Évêques de la Conférence Épiscopale d'Allemagne en visite «ad limina»*, 18 novembre 2006, "L'Osservatore Romano" (ed. française), 12 décembre 2006, p. 5.

complètement immergé dans celui-ci justement parce qu'il est le pasteur de la communauté paroissiale. Le curé doit faire en sorte de guider continuellement toutes les âmes vers Dieu, sans qu'aucune ne se sente exclue de sa sollicitude pastorale. D'autre part, cela ne servirait à rien que quelques paroissiens appartenant aux mouvements ecclésiaux, accaparent toutes les attentions pastorales du curé, et que les autres n'en reçoivent aucune. Par ailleurs, l'identification excessive d'une paroisse avec un mouvement ecclésial déterminé, à travers la personne du curé ou de quelques uns de ses collaborateurs, risque d'apparaître un choix peu respectueux des autres paroissiens et pourrait porter à des conséquences désagréables, en les faisant sentir moins co-responsables. Le respect pour la liberté des fidèles rend nécessaire de ne pas imposer aux paroissiens un charisme particulier, mais de diriger l'action pastorale de façon acceptable par tous. Il faut savoir aussi distinguer entre la proposition d'une spiritualité à qui la désire librement et l'imposition, qui implique toujours une contrainte de la liberté. D'autre part, le fait que le curé partage le charisme d'un mouvement ecclésial peut procurer un grand bénéfice à sa vie spirituelle du fait qu'il l'alimente et la vivifie, avec des conséquences positives sur le déroulement de ses tâches pastorales.

Un autre aspect important à prendre en considération est celui que nous pourrions définir la "catholicité de la paroisse", c'est-à-dire l'ouverture de la paroisse à l'universalité de l'Église et à tous les dons de l'Esprit, parmi lesquels se trouvent les charismes dont sont porteurs les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés. En fait, un signe évident de la catholicité de la paroisse est constitué justement par son ouverture aux nouvelles réalités ecclésiales. Il est vrai que la paroisse est localisée dans une Église particulière déterminée, mais il est vrai également que chaque Église particulière, dont la paroisse fait partie, doit être ouverte à l'Église universelle. Toujours dans ce sens, le Concile Vatican II exhortait les prêtres à exercer leur pastorale « d'une manière

telle que les fidèles et les communautés paroissiales se sentent véritablement des membres du diocèse et de toute l'Église universelle » (CD, 30/1, a).

La catholicité est le meilleur antidote que puisse utiliser la paroisse contre toute forme de fermeture ou de repliement sur soi-même, chose qui conduit inévitablement à "l'esprit de clocher" et à la fatigue pastorale.

Un autre aspect à aborder est l'aptitude à un sain détachement envers ses propres paroissiens qui devrait caractériser les actions d'un curé. Celui-ci a l'important devoir de servir des fidèles qui lui sont confiés, mais non pas d'agir comme s'il était le "propriétaire" de leurs âmes. Celles-ci appartiennent à Dieu seulement. La défiance et les nombreux soupçons que les prêtres nourrissent envers les nouvelles réalités ecclésiales proviennent, en général, de cette attitude à se sentir maître des personnes. Comme si personne d'autre ne pouvait s'approcher de "ses" paroissiens, pour leur offrir une proposition formative ou même une vocation, sans que le curé en ait été préalablement informé et qu'il ait donné son accord. Le prêtre qui ressent presque de la jalousie envers une certaine réalité ecclésiale parce que son "recrutement" de nouveaux membres a du succès, devrait examiner sa propre personne pour voir si par hasard il n'exerce pas son ministère pastoral avec un attachement exagéré aux personnes, et devenir un peu plus respectueux de la liberté de chacun. Dans sa première Lettre, saint Pierre s'adresse aux anciens, c'est-à-dire aux prêtres, en ces termes: « Paissez le troupeau de Dieu [...] non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau » (1 P 5, 2-3). Ce sont des paroles qui devraient nous faire réfléchir.

Et voici les deux derniers aspects à considérer. Comment évaluer l'attitude d'un prêtre qui estime qu'il n'y a pas de place dans sa communauté pour un mouvement ecclésial ou une communauté nouvelle ? Peut-être pense-t-il que son charisme peut être utile dans d'autres

paroisses, mais certainement pas dans la sienne. Je crois que ce prêtre est sans doute de bonne foi, mais il n'a pas compris suffisamment le fait que les charismes sont des dons que l'Esprit Saint dispense pour le bien commun de tous les fidèles sans exclusion, et que personne ne peut être privé de l'action de l'Esprit. La connaissance de cette réalité ecclésiale particulière et la lutte contre les préjugés pourrait faciliter la recherche d'un climat de communion plus ouvert.

Que dire ensuite de ceux qui pensent que les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés sont nés dans une situation d'urgence ecclésiale et qu'une fois cette épreuve passée, ceux-ci n'auront plus de raison d'être ? En premier lieu il convient de répondre que ces réalités sont nées par une action de l'Esprit Saint. Ce sera donc Lui qui décidera jusqu'à quand celles-ci devront exister. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur ce point particulier. Deuxièmement, il est vrai qu'à des époques particulières de l'histoire l'Esprit peut susciter des institutions ecclésiales spéciales pour subvenir à quelques nécessités de l'Église, mais ces besoins ne sont pas forcément dictés par les circonstances. Au contraire, dans bien des cas, ce sont des besoins permanents de la vie ecclésiale qu'un charisme vient satisfaire. La présence des mouvements ecclésiaux et des nouvelles communautés dans l'Église d'aujourd'hui pourrait être interprétée en ce sens.

5. Le visage missionnaire de la paroisse

J'en arrive à la conclusion. Redécouvrir le vrai visage de la paroisse n'est autre que redécouvrir son visage missionnaire. Cela était déjà le

désir du Concile Vatican II, quand il affirmait que « la pastorale doit toujours être pénétrée d'esprit missionnaire en sorte de s'étendre, d'une façon adaptée, à tous ceux qui habitent la paroisse » (CD, 30/1, b).

Il est révolu le temps d'une certaine pastorale paroissiale de conservation, ou des "services minimum indispensables" dans différents domaines. Il est nécessaire de mettre au point une pastorale d'évangélisation dans les paroisses. En Europe occidentale tout du moins, l'époque est terminée depuis longtemps où le curé ouvrait la porte du temple paroissial et les fidèles arrivaient tellement nombreux qu'ils remplissaient de travail pastoral sa journée tout entière. Aujourd'hui il faut aller au-devant des personnes, et beaucoup d'entre elles sont loin de la vie de l'Église et vivent comme si Dieu n'existait pas. Il faut favoriser la rencontre de ces personnes avec Jésus, leur présenter l'amitié avec la personne vivante du Christ comme une possibilité réelle qui donne raison de sa propre vie.

Il est clair que le curé seul ne peut pas arriver dans tous les milieux professionnels et sociaux. Au contraire, c'est justement dans ces lieux où les laïcs se trouvent que ceux-ci peuvent faire apostolat parmi leurs collègues et leurs amis, et qu'ils peuvent en fait conduire à Dieu et aux sacrements les personnes qu'ils rencontrent tous les jours. La mission appartient à tous les fidèles sans exception, car Jésus dit également à nous ce qu'il disait à ses apôtres: « Allez dans le monde entier proclamez l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15). Un concept que votre fondateur prêchait avec une grande conviction, comme un précurseur inspiré du XIX^{ème} siècle.

La note pastorale *Le visage missionnaire des paroisses dans un monde qui change* (30 mai 2004) présente la "pastorale intégrée", comme le style de vie d'un réseau de paroisses missionnaires imprégnées par la spiritualité de communion, où les paroisses elles-mêmes se relient entre

elles et valorisent les charismes dans la perspective de l'unité de la mission (n. 11).

Dans les paroisses où sont présents les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles, ceux-ci peuvent certainement offrir une valide contribution à la vie missionnaire de ces dernières, tout en proposant aux jeunes une forme de vie concrète pour rendre visible la vie chrétienne.

En conclusion, je voudrais citer ces paroles du pape Benoît XVI, prononcées le 17 mai 2008: « Il nous est demandé à nous, pasteurs, d'accompagner de près, avec une sollicitude paternelle, de manière cordiale et sage, les mouvements et les communautés nouvelles, pour qu'ils puissent généreusement mettre au service de l'utilité commune, de manière ordonnée et féconde, les nombreux dons dont ils sont porteurs et que nous avons appris à connaître et à apprécier: l'élan missionnaire, les itinéraires de formation chrétienne efficaces, le témoignage de fidélité et d'obéissance à l'Église, la sensibilité aux nécessités des pauvres, la richesse des vocations »¹¹.

¹¹ BENOÎT XVI, *Discours aux évêques participants à un séminaire d'études promu par le Conseil Pontifical pour les Laïcs*, 17 mai 2008, "L'Osservatore Romano" (ed. française), 3 juin 2008, p. 5.